Orthodontiste Marseille Frank HALIMI
Orthodontiste MARSEILLE 13008 Diplômé du Certificat d'Etudes Cliniques Spéciales Mention Orthodontie
31 rue Farges 13008 MARSEILLE
Tel. : +33 4 91 81 81 81
dr-frank-halimi.chirurgiens-dentistes.fr

Première visite chez le dentiste

Familiariser votre enfant avec le cabinet dès son plus jeune âge permet de le sensibiliser à sa santé dentaire et d'établir une relation de confiance.

À PARTIR DE QUEL ÂGE FAUT-IL CONSULTER UN DENTISTE ?

Cette rencontre, principalement axée sur la prévention, doit avoir lieu autour de l'âge d'un an. Elle permet de vous donner toutes les explications nécessaires sur le développement futur des dents de votre enfant, d'évaluer ses risques et de vous conseiller sur les principaux gestes pour sa santé dentaire (brossage, fluor, alimentation...).

L'environnement familial sera également pris en compte (présence de sensibilités carieuses par exemple). Il permet de calculer le risque carieux individuel (RCI).

Il sera ensuite nécessaire de consulter le cabinet une fois par an afin de vérifier l'existence ou non d'anomalies (malposition dentaire, coloration anormale, présence de carie, de tartre...) ainsi que le bon déroulement de la chute des dents de lait et de l'apparition des dents définitives.

COMMENT SE DÉROULE LA PREMIÈRE CONSULTATION ?

> La première visite consiste généralement en une simple « prise de contact », sans piqûre, ni carie à soigner ! Il est important de rassurer votre enfant et de ne pas l'influencer avec vos éventuelles craintes personnelles. Si votre enfant ne perçoit pas d'appréhension de votre part, les visites se dérouleront en douceur.

> Pour les visites suivantes, vous pourrez rester dans la salle de soins avec votre enfant jusqu'à l'âge de 6 / 7 ans.

> Cependant, au-delà de 8 ans, l'accompagner systématiquement en salle de soins risque de le déstabiliser ou de lui laisser croire qu'il est en danger.

LES PRINCIPALES ÉTAPES

Au cours de cette séance, nous serons amenés à :

> Faire un examen oral complet afin de vérifier la croissance et le développement des dents et des mâchoires.

> Vous dire si votre enfant a des risques de développer des caries.

> Nettoyer ses dents et vous donner des conseils pour une hygiène dentaire quotidienne efficace.

> Estimer si votre enfant a des apports suffisants en fluor.

> Revoir avec vous les habitudes alimentaires qui pourraient être à l'origine de futures caries.

> Parler de l'éruption de ses dents, de l'utilisation d'une tétine ou de la succion du pouce, le cas échéant.

LES RENDEZ-VOUS À NE PAS MANQUER

- Le programme « M'T dents ». Tous les 3 ans, l'Assurance Maladie prend en charge les rendez-vous et les soins dentaires de votre enfant de 3 à 24 ans : suivi des dents définitives, bilan d'orthodontie, sensibilisation à l'hygiène et à l'alimentation, vérification des dents de sagesse...
- Vous recevez directement un courrier à votre domicile.
- Prenez alors rendez-vous au cabinet et munissez-vous de ce courrier lors de la visite de votre enfant.
- Ces rendez-vous de l'Assurance Maladie ne dispensent pas d'une visite de contrôle annuelle.

À SAVOIR

Le rôle des parents est capital : il est souhaitable de transmettre à votre enfant l'envie d'aller consulter, et d'être attentif au vocabulaire que vous employez. Un enfant confiant et détendu se laissera soigner sans problème.

Dès le plus jeune âge, il est important de parler de « la visite chez le dentiste » à la maison !
En effet, cela permettra de relayer les informations sur l'importance de la santé dentaire, et de montrer à nos enfants les bonnes habitudes pour garder des dents saines tout au long de leur vie.

Source : Webdentiste